

**Table des matières :**

1. **Edito**
2. **Routes et chemins**
3. **Les écoles**
4. **Eclairage public et élagage**
5. **Rappel à l'attention des propriétaires de chien(s)**
6. **Projet Pilote Energie**
7. **Service des Eaux**
8. **Internet en zone rurale**
9. **Permis de construire**
10. **Conclusion**

Edito

Mesdames, Messieurs
Chers habitants de Montfaucon,

La moitié de l'année 2017 s'est écoulée et les autorités communales de Montfaucon, comme d'habitude se font un plaisir de vous faire part des quelques nouvelles concernant notre commune.

J'espère d'abord que chacun d'entre vous ait passé ces six premiers mois de l'année 2017 heureux et en bonne santé. Pour ceux qui, peut-être, ont été affectés par la maladie ou par un problème d'autre genre, je souhaite qu'ils aient pu récupérer leur pleine faculté physique et un dénouement clair et satisfaisant de leurs affaires.

Dans le cadre des autorités, notre engagement s'est plutôt porté sur le suivi des affaires courantes relatives à une administration.

Cependant, le Conseil communal s'est penché sur l'étude et l'élaboration de quelques projets assez importants et qui seront présentés et votés lors des prochaines assemblées communales.

Les plus importantes sont sûrement la mise en application de la nouvelle loi sur l'eau ainsi que la nouvelle loi sur les énergies renouvelables qui ont été votées récemment, afin d'atteindre les objectifs du canton et nous permettre ainsi de sortir du nucléaire.

A ce sujet, notre commune, en collaboration avec Le Parc Naturel Régional du Doubs et Energie Jura, est très active puisqu'elle figure comme commune pilote dans le cadre de l'étude relative à la baisse de la consommation électrique et énergétique des bâtiments communaux.

La mise en conformité de la loi sur les eaux et l'application du règlement communal avait incité les autorités communales à préparer un projet d'épuration pour les hameaux du PrépétitJean et des Sairains : c'est chose faite !! Un crédit sera voté à la prochaine assemblée communale et avec l'aval de celle-ci, le projet pourra être mis en route.

Le sujet de l'enseignement a aussi fait l'objet de grandes discussions. Les autorités cantonales, à force de vouloir faire des économies, menacent de fermeture les écoles de certains villages : catastrophe pour certaines petites communes qui se trouvent mises à l'écart de toute vie publique et culturelle.

Les autorités communales et scolaires de Montfaucon et des communes voisines du Bémont, Les Enfers et St-Brais, en collaboration avec le service de l'enseignement, préparent un projet pour la formation d'un cercle scolaire. Celui-ci pourra être validé par les diverses assemblées communales et entrer en fonction à la rentrée 2018-2019.

Il faudra se battre aussi pour notre bureau de poste que le géant Jaune menace de fermeture.

Vous pourrez lire les détails de tous ces projets dans les articles rédigés par chaque responsable de dicastère.

Même s'il apparait de plus en plus difficile et compliqué de mettre en pratique toutes les nouvelles lois et dispositions imposées par la Confédération et le Canton, le Conseil fait tout son possible pour gérer au mieux les affaires communales.

Dans environ six mois, il appartiendra à une nouvelle équipe de gérer les affaires communales. Je souhaite que les Conseillères et Conseillers communaux qui sont en charge actuellement, et qui ont la possibilité de continuer à œuvrer au sein du Conseil, puissent le faire à l'avenir et gérer ainsi notre commune avec autant de compétence, d'enthousiasme, de dévouement et de savoir-faire qu'ils l'ont fait à ce jour. Je tiens à les remercier et féliciter pour leur excellent travail.

En ce qui me concerne, après presque treize ans passés au sein des autorités communales de Montfaucon, je pense pouvoir laisser ma place à d'autres citoyens plus jeunes et avec des idées sûrement plus innovantes. Je laisse la place de Maire heureux d'avoir pu collaborer en harmonie avec une très bonne équipe : merci pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Je remercie la population de Montfaucon d'avoir fait confiance à ses autorités, d'avoir le plus souvent accepté les divers sujets présentés aux assemblées communales. Un grand merci aux employés communaux, aux membres des diverses commissions, aux sociétés locales et à leurs dirigeants, qui par leur travail, contribuent à relever la vie sociale et le bien-être de notre commune.



Pour terminer, j'aimerais apporter un modeste salut et un mot de réconfort à toutes les personnes souffrantes au endeuillées : qu'elles puissent surmonter avec courage et résignation les épreuves auxquelles elles sont soumises.

Je souhaite enfin à toute la population de Montfaucon de belles vacances, des journées pleines de soleil, joie, bonheur et surtout une excellente santé. Merci

Giovanni Todeschini, maire



Routes et chemins

Malgré un hiver clément, les routes ont passablement souffert du gel. Une partie de celles-ci ont été remises en état comme vous avez pu le constater. Une deuxième étape sera entreprise ces prochains temps, cela concerne principalement les chemins groisés.

Le Canton a offert à notre commune la pose d'un nouveau système d'enrobé à titre d'essai sur la route du Bois-Derrière (Les Mottes – Croisée des Rouges-Terres) et ceci sur 600 mètres. Ce procédé a été testé sur les pistes de chantier de la Transjuranne. Le Canton souhaite que cette route soit refaite dans sa totalité et ceci par étape. La commune bénéficiera d'une aide cantonale. Je rappellerai ici que cette route est communale.

Etienne Chenal



Les écoles

Vous connaissez certainement le cyclone « OPTI-MA » ! Vent fort qui souffle sur les 4 points cardinaux du canton du Jura et qui a pour unique but de faire des économies dans tous les services de l'Etat et notamment dans celui de l'enseignement... En théorie, l'option « fermeture de classes » est une des mesures pour obtenir des économies financières.

Vous l'aurez peut-être lu dans la presse locale ou entendu sur les ondes de RFJ, le cercle scolaire du Bémont - Les Enfers (CBE) et le cercle de Montfaucon - St-Brais (CMSt-B) ont un projet de réorganisation scolaire pour la rentrée 2018-2019. Ceci mérite les explications suivantes :

Pour éviter la fermeture de leurs classes, le cercle (CBE) propose au service de l'enseignement (SEN) un « projet pilote de classes à multi-degrés ». Malheureusement, l'ordonnance scolaire exige un effectif minimal de 56 élèves pour former un cercle scolaire. Depuis plusieurs années déjà, le CBE n'atteignait pas le nombre d'élèves minimal requis. En 2015, le SEN demandait au cercle CBE

déjà l'étude d'un rapprochement avec un cercle voisin, à savoir « Saignelégier » ou « Montfaucon-St-Brais ». Leur choix a été décidé très rapidement et il s'est porté sur notre cercle. Après réflexions, analyses et par solidarité, les autorités communales et scolaires ont décidé de se réunir avec celles du Bémont et des Enfers. Conscients que nous devons faire quelque chose très rapidement, c'est autour d'une table que les problèmes des deux cercles ont été énumérés et discutés avec des débats très constructifs. Pour notre part, nous avons accepté cette rencontre pour les motifs ci-après qui mettront vraisemblablement notre cercle scolaire également en danger à moyen terme.

Si, pour l'instant, dans le cercle CMSt-B, nous pouvons affirmer que les prévisions des effectifs scolaires de nos classes sont bonnes jusqu'en 2021, pour les années suivantes... c'est l'inconnu. En effet, pas de zone à bâtir, pas de terrains mis à disposition pour des éventuels immeubles locatifs, tout cela fait que nous ne pouvons pour l'instant accueillir de nouvelles familles. Dommage, car des demandes de familles qui aimeraient s'installer à Montfaucon sont bien là et c'est avec joie et envie que nous aimerions les accueillir.

Donc, pour éviter les fermetures éventuelles de classes dans nos communes, nous avons trouvé, en collaboration avec le SEN, un terrain d'entente possible. Une réorganisation scolaire pour former un nouveau cercle scolaire « Franches-Montagnes EST » comprenant les communes de Le Bémont, Les Enfers, Montfaucon et St-Brais avec un effectif de plus de 100 élèves. Suite à cela, le SEN est entré en matière sur le projet pilote du multi-degré dans les classes du Bémont-Les Enfers, à condition qu'un nouveau cercle scolaire soit créé pour la rentrée 2018-2019. Ce projet sera suivi de près par la haute école pédagogique « HEP-BEJUNE ». En ce qui concerne les classes de Montfaucon-Les Enfers, aucun changement en vue pour l'instant. Un groupe de travail, formé de délégués des 4 communes, s'est mis en route en mai dernier pour étudier au mieux les intérêts de chacun et de chaque entité communale. Nous travaillons main dans la main pour la réorganisation du futur cercle qui permettrait de garder une école dans chaque commune.

Comme l'a très bien dit dans la presse M. Giovanni Todeschini, maire de Montfaucon, « la chose principale, c'est le bien-être des élèves ». J'y ajouterai aussi celui des communes, car un village sans école est un village sans vie.

Victor Hugo a dit :

« L'école est sanctuaire autant que la chapelle »

Pierrette Aubry



Eclairage public et élagage

Les nouveaux lampadaires LED donnent satisfaction tant par la luminosité que par l'économie d'énergie réalisée. Cependant, quelques problèmes subsistent pour ce qui est des lampadaires équipés de détecteurs de mouvements. Des arbres situés sur des terrains privés contrarient le bon fonctionnement de ce système. Pour cette raison, je demande à ces propriétaires de tailler leurs arbres. Il en va de même pour les haies de bord de routes, et ceci afin d'assurer la sécurité des piétons et particulièrement des enfants.

Merci d'en prendre bonne note.

Etienne Chenal

Rappel à l'attention des propriétaires de chien(s)

Quel problème répétitif et récurant que celui de ces chiens qui vagabondent et font leurs besoins dans les jardins publics de notre village. Pensez à ceux qui passent la tondeuse dans ces endroits et qui malheureusement marchent ou tondent ces matières fécales. Pas agréable...



Nous avons tout autour du village des endroits où vos canidés ont la possibilité de se soulager.

Alors, chers propriétaires de chien(s), nous vous rappelons qu'il existe un règlement communal que vous pouvez trouver sur le site de la commune (www.montfaucon.ch – Services publics – Règlement concernant les chiens). Nous vous invitons à lire ou à relire ce règlement et plus précisément les points :

ORDRE PUBLIC

Section 4, article 15 et ses alinéas 1-2-3-4

Section 4, article 16 et ses alinéas 1-2-3-4

Section 4, article 17 et ses alinéas 1-2



La commune a mis à votre disposition dans tout le village et ses alentours des poubelles équipées de sacs, veuillez vous en servir. Si ces points ne devaient pas être respectés par les propriétaires de canidés, nous verrons dans l'obligation d'amender les fautifs selon les dispositions prévues à la **Section 4**, article 22, alinéas 1-2, du règlement cité ci-dessus.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour vos prochains efforts à respecter les lieux publics.

Pierrette Aubry

Projet Pilote Energie



Dans le cadre de la mise en application de la nouvelle loi cantonale sur l'Energie, chaque commune devra à terme se doter d'un plan stratégique, ceci dans le but de pouvoir atteindre les objectifs que s'est fixé le Canton en termes de consommations électrique et énergétique. Dans ce cadre, le Parc du Doubs cherchait une commune pilote qui serait d'accord d'élaborer ce plan stratégique avec son soutien et celui d'Energie du Jura.

Ceci représentant une bonne opportunité pour notre commune, nous avons décidé de nous lancer dans ce projet. Depuis, nous avons déjà rencontré une 1ère fois Energie du Jura qui nous a demandé de lui transmettre les consommations électriques de nos bâtiments communaux et de l'éclairage public, ceci afin d'identifier les potentiels d'amélioration. Nous allons également faire établir prochainement les certificats énergétiques des bâtiments communaux (CECB), cette prestation sera payée par le Parc du Doubs. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.

Gilles Surdez

Service des eaux

Un hiver avec peu de neige et un printemps pas très arrosé risquent d'avoir des conséquences sur la fourniture d'eau.

C'est l'information reçue par le directeur du SEF (Service des eaux des Franches-Montagnes) lors de l'assemblée des délégués. Je demande à nos citoyens de restreindre quotidiennement leur consommation d'eau afin d'éviter une pénurie.

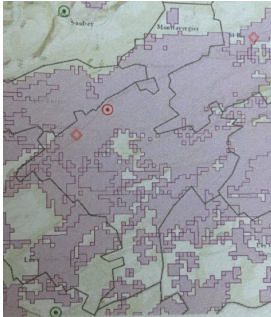
L'assemblée communale du 14 décembre 2016 a accepté le crédit nécessaire pour la pose du système LORNO (détecteur de fuites). La pose est prévue fin août, après les autorisations nécessaires reçues. Impatient que cet appareil fonctionne, nous pourrions alors économiser des milliers de m3 d'eau qui s'échappent dans la nature. C'est le cas dans plusieurs communes de Suisse où le système a été posé.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous un bel été ensoleillé. Avec mes plus cordiales salutations.

Etienne Chenal



Internet en zone rurale



A la suite de l'interpellation de quelques citoyens qui ne disposent toujours pas d'une connexion internet haut-débit, nous avons décidé de réouvrir ce dossier. Effectivement, depuis le sondage de 2013, il y a un peu du nouveau dans le domaine : nous avons rencontré dernièrement la société Mojolan qui vend un produit permettant d'obtenir du réseau haut-débit en zone rurale par des antennes émettrices et des récepteurs qui utilisent la technologie WIFI (voir site internet www.mojolan.ch).

Nous avons déjà rencontré cette société en 2013, mais depuis, ils ont amélioré leur produit puisqu'ils sont capables d'aller jusqu'à 20Mbits/s au lieu de 10Mbits/s. De plus, Epauvillers s'est doté de cette technologie ce qui ouvre des portes pour la mutualisation d'installation, ce qui est non négligeable vu l'éloignement entre les différentes zones rurales de la commune.

En parallèle, nous avons rencontré Swisscom afin de voir si ils proposaient de nouvelles solutions et quelle serait leur stratégie à l'avenir. En résumé, Swisscom va continuer de développer son réseau en priorité où il est le plus rentable, ce qui veut dire qu'il réside une incertitude sur le développement des zones rurales. Par contre, depuis janvier 2017 Swisscom propose une solution qui s'appelle « internet booster » qui combine réseaux fixe et mobile. Cette solution permet d'augmenter le débit internet dans certaines zones rurales, mais malheureusement pas toutes les zones en bénéficient et de plus, cette solution ne permet pas d'avoir la TV numérique. Si vous voulez savoir si votre raccordement peut être amélioré, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante :

<https://www.swisscom.ch/fr/clients-privés/checker.html>.

Finalement, une motion a été votée dernièrement au niveau du Conseil fédéral qui demande que Swisscom garantisse au minimum 10 Mbit/s à tous ces clients. Prenant tout ceci en compte, nous avons décidé tout de même de refaire un sondage afin de voir si la solution Mojolan suscite de l'intérêt, le cas échéant nous pourrions lancer une étude pour définir le coût global d'un tel projet.

Gilles Surdez

Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Prétôt Emilien
- Construction d'un parc à chien.
2. Todeschini Giovanni
- Pose de panneaux photovoltaïques.
3. Christe Alexandre et Lysiane
- Pose de panneaux photovoltaïques
4. Vermeille Christine
- Construction d'un cabanon de jardin.
5. Miserez Jean-Marie
- Construction d'une cabane de jardin.
6. Farine Philippe
- Construction d'un abri de jardin.
7. REKA
- Pose d'un parement en bois autour du Wellness.
8. Rebeter Ali
- Construction d'un abri de jardin.
9. Beets Dolf et Josiane
- Transformation de 2 fenêtres en portes-fenêtres, agrandissement de la terrasse du bâtiment n° 141.
10. Villat Jean-Claude
- Réfection du grenier n° 27A.

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre fidélité à la lecture de son journal d'information et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

Il vous souhaite de bonnes vacances d'été.

